

DÉPARTEMENT
DU TERRITOIRE DE BELFORT

MAIRIE de BOTANS
90400

Tél : 03 84 21 54 12
secretariat@mairie-botans.com



Compte-rendu de réunion

Conseil Municipal
du 6 septembre 2019
à 20h00

Présents : Mmes Marie-Laure FRIEZ - Séverine HENRY
MM. Frédéric BLANC - Jean-Pierre DEMARCHE - François DIOGUARDI - Patrick MUTSCHLER - M. Pascal PORTIER - Alex THOMAS - Régis VASSELET.

Secrétaire de séance : M. Alex THOMAS.

Approbation de la dernière réunion du Conseil Municipal du 31 juillet 2019

La lecture du compte rendu de la réunion du 31 juillet 2019 n'appelle aucune remarque, il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

Projet de création d'un WC et d'une place de stationnement pour l'accessibilité aux personnes handicapées du Musée agricole : Validation pour la maîtrise d'œuvre

Madame le Maire présente les deux offres reçues concernant la maîtrise d'œuvre du projet de création d'un WC et d'une place de stationnement pour l'accessibilité aux personnes handicapées du Musée agricole.

Atelier Alain Calmus	7 000 € H.T.	8 400 € T.T.C.
Architecte Jean-Christophe Muringer	2 900 € H.T.	3 480 € T.T.C.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de l'architecte Jean-Christophe MURINGER pour un montant de 2 900 € Hors taxes (3 480 € T.T.C.)
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

Ravalement de la façade du bâtiment (ex école) : validation devis

Madame le Maire signale que le crépi de la façade du bâtiment communal de l'ancienne école se décolle à de nombreux endroits ce qui nécessite un ravalement de façade.

Il a été demandé à l'architecte en charge de la mise aux normes accessibilité et incendie du bâtiment de présenter des devis pour les travaux du ravalement de la façade.

Les entreprises CURTI et ARC-EN-CIEL ont transmis les offres suivantes :

Entreprise ARC EN CIEL	10 005,50 € H.T.	12 006,60 € T.T.C.
Entreprise CURTI	8 690,90 € H.T.	10 429,08 € T.T.C

Le devis des frais d'honoraires de l'architecte Jean-Christophe MURINGER pour la maîtrise d'œuvre est de 1 218,00 H.T. (1 461,60 € T.T.C).

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise CURTI pour un montant de 8 690,90 € H.T. (10 429,08 € T.T.C.)
- **VALIDE** le devis des frais d'honoraires de l'architecte Jean-Christophe MURINGER pour un montant de 1 218,00 € H.T. (1 461,60 € T.T.C.)
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents y afférents.
- **PREVOIT** les crédits au budget 2019

Ravalement de la façade du bâtiment de l'ancienne école : demande de subvention

Madame le Maire propose de demander une aide de 50 % pour le ravalement de façade du bâtiment communal de l'ancienne école au titre du fonds de valorisation du patrimoine, dans le cadre de l'aide aux communes 2015-2020, auprès de GRAND BELFORT Communauté d'agglomération.

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

DEPENSES (H.T.)		RECETTES		
Travaux ravalement	8 690,90 €	Fonds propres ou/et emprunt	4 954,45 €	50%
Honoraires Architecte	1 218,00 €	Grand Belfort - Valorisation du Patrimoine Communautaire	4 954,45 €	50%
TOTAL	9 908,90 €	TOTAL	9 908,90 €	100%

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de Grand Belfort au titre du fonds de valorisation du patrimoine et à signer tous les documents nécessaires au montage du dossier.

Information sur les devis signés par Mme le Maire en vertu de ses délégations accordées par le Conseil Municipal.

Le devis de Signaux Girod a été validé pour les travaux d'entretien annuel du marquage au sol de la voirie pour un montant de 1 288,63 € HT. L'entreprise Signaux Girod est intervenue pour le marquage au sol de la voirie du lundi 26 au mercredi 28 août. Un supplément de marquage a été demandé pour le traçage du virage situé à l'entrée de la rue de Dorans et le réajustement des passages piétons. Le nouveau devis est de 1 480,88 € HT.

Questions et informations diverses

Dossiers d'urbanisme :

- Dépôt d'une déclaration préalable par Madame Elisabeth SIGNE pour la réfection de sa toiture au 7, Grande rue.
- Accord du permis de démolir de la Commune de BOTANS pour les WC de l'ancienne école.

Manifestation 22ème route des Vosges : L'association les vieux compteurs organise la 22ème route des Vosges les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2019. Des voitures anciennes traverseront le village de Botans samedi 26 octobre entre 15h et 17 h.

Propriétaires riverains des cours d'eau : la Mairie va adresser un courrier aux propriétaires riverains des cours d'eau sur la Commune de Botans pour l'entretien des berges qui leur incombe.

Avis de Consultation du public : sur 2 projets de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) pour le réseau autoroutier de l'A36 et pour le réseau routier national non concédé N 1019 du 19 août au 19 octobre 2019. Le lieu de la consultation peut se faire sur internet et à la DDT. Toute personne souhaitant s'exprimer sur ces projets pourra le faire par courriel à l'adresse : ddt-seef@territoire-de-belfort.gouv.fr ou en remplissant un registre ouvert à la DDT.

Projet Salle communale (ex salle d'école) :

Les travaux ont démarré le 16 juillet 2019, les travaux de gros œuvre et de charpente sont terminés. Les travaux ont été arrêtés du 1er au 21 août pour congés de toutes les entreprises. A la reprise les huisseries de la nouvelle entrée ont été installées. Les travaux d'électricité et de chauffage ont commencé.

Projet Mairie :

Le parquet a été installé fin août, la banque d'accueil a été installée début septembre. La Mairie a demandé à :

- L'entreprise Elephant une proposition de signalétique pour la Mairie.
- L'entreprise Obbo une proposition pour un panneau d'affichage extérieur.

Logement Communal : Les 3 velux ont été changés par l'entreprise L'air du toit.

Emplois saisonniers :

La Municipalité remercie les jeunes saisonniers du mois d'août pour le travail accompli, ils ont effectué principalement des travaux de désherbage, peinture, nettoyage ainsi que la remise en état du terrain de boules de la Salle des Fêtes et le nettoyage du chemin de la Bouloye.

Jeux Intervillages 2019 :

Les jeux inter villages de pétanque 2019 ont été organisés par la Mairie de Botans. 42 équipes ont concouru, merci aux 8 équipes de Botanais et Botanaïses. Le temps a été clément, ce fut une belle journée de convivialité et de rencontre pour nos cinq villages. Madame Le Maire remercie les bénévoles et les conseillers municipaux qui ont organisé cette journée.

Écoles : Le Pôle Périscolaire « Les Quatre Vents » sera inauguré samedi 14 septembre à Dorans.

SIEMPK : Des travaux ont été réalisés avant la rentrée scolaire. Un interphone a été installé sur le portillon, le grillage de la clôture a été remplacé et une zone sécurisée pour les parents attendant leurs enfants à la sortie de l'école a été matérialisée au sol.

Séance levée à 21 heures 05

Fait à BOTANS, le 19 septembre 2019

Madame Le Maire,
Marie Laure FRIEZ

